

si la TPS ne devait pas les épargner. Au moment du vote, je suis sûr que le sénateur Chaput-Rolland ne voudra pas trahir les écrivains, les éditeurs et les libraires, car elle se trahirait elle-même.

Au moment du vote, tout le Québec aura les yeux fixés sur elle et sur quelques uns des Sénateurs conservateurs qui ont toujours le mot «culture» à la bouche.

**Le sénateur Simard:** Aussi j'espère que quelqu'uns se souviendront de toutes vos bouffonneries et que vous avez alimenté...

**Le sénateur Hébert:** Je n'ai pas compris ce que vous dites nous je ne suis pas certain que cela soit bien important!

J'ai presque fini. À moins que vous ne vouliez retarder le processus, j'allais finir avec le mot de fin.

**Le sénateur Simard:** Finissez!

**Le sénateur Hébert:** Si vous voulez être silencieux pendant deux minutes...

[Traduction]

**Le sénateur Stewart:** Il veut faire un discours!

**Le sénateur Hébert:** Il en fera un très beau dans un moment.

**Le sénateur Simard:** Très bien. Nous en terminerons avec vous en temps utile.

[Français]

Au moment du vote, tout le Québec aura les yeux fixés sur Solange Chaput-Rolland et sur quelque uns des sénateurs conservateurs qui ont toujours le mot «culture» à la bouche.

Et l'histoire sortira son revolver!

Honorables sénateurs, je vous remercie.

**L'honorable Jean-Marie Poitras:** Honorables sénateurs, je crois qu'il convient à ce moment-ci de la discussion sur l'amendement du sénateur MacEachen, de rappeler les honorables sénateurs au principe de base que nous défendons sur la TPS.

On le sait, certains sénateurs essaient de distraire et le public et cette Chambre, sur les principes fondamentaux et ils essaient également de nous faire voir des épouvantails. Si on les écoutait, tous les commerces, tous les secteurs de la société seraient en mauvaises affaires et bien certain que l'on irait à la faillite certaine.

On y va à la faillite mais c'est à cause justement du gouvernement libéral qui nous y a conduit depuis une vingtaine d'années.

Je voudrais, au début de cet exposé, rappeler les principes de base de cette taxe pour bien se rappeler qu'elle est une taxe juste et équitable.

Le premier principe c'est que plutôt que de taxer les entreprises à la source et dès là qu'elles ne soient plus compétitives avec les entreprises étrangères, nous voulons avec cette taxe, taxer seulement au niveau de la consommation. Ceci permettra ainsi à nos entreprises de pouvoir mieux compétitionner et surtout d'exporter d'une façon beaucoup plus et rentable et juste.

Actuellement l'on favorise l'importation plutôt que de favoriser l'exportation de nos propres produits.

Le deuxième principe de base de cette taxe, c'est que jusqu'à aujourd'hui, depuis 40 ans, (nous sommes le dernier pays à en

[Le sénateur Hébert.]

sortir) nous avons taxé les entreprises. Ceux qui procuraient des biens à la source, nos manufacturiers et les entrepreneurs, nous les avons taxés alors que s'est développée au cours des ans une économie beaucoup plus différente de ce que nous avions il y a 50 ans. Il y a aujourd'hui tout un secteur que l'on appelle communément le secteur des services. Je crois qu'il est juste et raisonnable pour la population, aussi bien que pour les créateurs, de taxer d'une façon moindre mais plus juste tous les secteurs qui motivent et qui font le développement de notre économie.

Le troisième principe, c'est d'avoir une taxation la moins élevée possible et de la rendre universelle. Ce qui veut dire que à tous les niveaux de la société, que l'on soit dans la production des biens ou que l'on soit dans les services, ou que l'on soit consommateur à un niveau selon nos moyens de 15 ou de 20 000 \$, ou que l'on soit des consommateurs à 100 ou 150 000 \$, chacun paiera sa juste part de taxation afin qu'un jour l'on vive selon nos moyens et que l'on cesse de s'endetter comme on l'a fait sous les régimes libéraux qui se sont succédés.

Il faut ajouter de plus que l'on semble oublier de l'autre côté de cette Chambre que c'est une taxe de remplacement. Il y a aujourd'hui une population de 26 millions au Canada qui paie 18 milliards et plus de dollars de taxe sans le savoir, sans réaliser comment à tous les niveaux les étudiants, les vieillards et les enfants sont tous pénalisés. Ils paient une taxe de vente qu'ils ne connaissent même pas et dont ils ne peuvent pas juger l'ampleur.

Dorénavant, nous aurons un remplacement pour cette taxe. C'est n'est pas une nouvelle taxe. En quelque part ces 18 milliards de dollars vont rester entre les mains des individus de la société pour promouvoir le développement. Ce n'est pas un 18 milliard de dollars additionnels que nous demandons à nos concitoyens. Bien sûr l'Opposition ne veut pas l'avoir cette taxe. On l'ignore. C'est un nouvel épouvantail. Je pense qu'il faut réaliser et redire que c'est une taxe de remplacement.

Nous arrivons ensuite à cette époque où la population a été invitée, quoique il y ait eu un contingentement et qu'il y a eu certains choix plus ou moins libres pour ceux qui venaient débattre et présenter des mémoires au comité des banques et du commerce du Sénat.

À ce stade, nous avons eu 300 témoins (plus simplement, si on évite la répétition, probablement 250 témoins) qui sont venus nous dire, chacun à leur façon, les changements que cette taxe voulait dire pour eux et comment s'y adapter. Ils nous ont fait des suggestions constructives, souvent.

Nous avons aussi une pléiade de personnes qui sont venues, comme toujours on a habitué la population, à l'État providence. Ils sont venus nous demander, pour une raison ou pour une autre, l'exemption des taxes.

Vous savez tous, honorables sénateurs, ce que cette politique a fait au cours des ans avec la taxe de vente. Nous avons, aujourd'hui plus de 22 000 arrangements spéciaux qui font que les uns sont exemptés en permanence et que les autres ont une modification spéciale. Cela c'est au détriment des autres qui n'en ont pas.

Si nous commençons avec ce système d'exemptions pour une cause ou pour une autre, nous arriverons au même point. Justement, ce que les sénateurs de ce côté de la Chambre